Hôpitaux Universitaires de Marseille ap hm — IRFSS	**Direction des Ecoles et Institut de Formation IRFSS** Institut Régional de Formations Spécialisés en Santé
ECOLE D'INFIMIERS DE BLOC OPERATOIRE	

FORMATION DES IDE AUX MESURES TRANSITOIRES

Année 2027

Bénéficiaires :

Infirmiers diplômés d'Etat autorisés suivant le Décret N°2019-678 du 28 juin 2019 ayant obtenu une attestation définitive MT3 délivrée par la DREETS à votre demande (après la formation complémentaire). Session ouverte pour 50 personnes. Acceptation des dossiers complets (bulletin d'inscription et totalités des pièces à fournir) par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles ; **tout dossier incomplet ne sera pas enregistré , les inscriptions sont validées nominativement sur une date et aucun remplacement de professionnel ne pourra être effectué.**

Lieu :
En distanciel

Durée et dates des sessions :

Soit 4 heures : de 8h30 à 12h30

Session 1 (02/27) : 26 Février 2027	Session 2 (11/27): 18 Novembre 2027

Coût formation tarif indicatif 2025 :

Tarif institutionnel : 400 €

Objectifs :

Obtenir l'attestation de suivi de la formation complémentaire aux actes et activités définis à l'article R4311-11-1 du code de la santé publique

Programme :

- Sensibilisation à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visées, notamment dans le cadre de

l'assistance de chirurgie. Au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord concernée :

Risques liés aux différentes techniques de :

- L'installation chirurgicale du patient ;
- La mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques ;
- La fermeture sous cutanée et cutanée ;
- La fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité

Méthodes pédagogiques :

Cours magistraux EN distanciel

Modalités d'évaluation :

Présence obligatoire 4 heures

Accessibilité :

Si votre situation nécessite un aménagement contactez-nous.



Prérequis et conditions d'accès :

Une copie du Diplôme d'Etat IDE –
Une copie de la carte ordinale ou d'une attestation d'inscription à Ordre National Infirmier
Une copie de l'autorisation définitive des MT3 (DREETS)
Une copie de l'autorisation temporaire (pour la totalité des actes) délivrée par la DREETS
Une copie de la carte d'identité

Etablissements hors AP-HM : formulaire d'inscription renseigné à adresser à secretariat.eibode-MT@ap-hm.fr

Une convention sera adressée à l'employeur ou au stagiaire. L'inscription sera définitive dès retour de ce document dûment signé.

AP-HM : inscription à adresser au service central de formation continue, pour acceptation et validation.

Délais d'accès :

Inscription possible 1 mois avant le début de la session, si une session est complète celle-ci sera indiquée sur notre site internet.

Indicateur de performance :

Taux de satisfaction 2024 (56 agents formés en 2024)

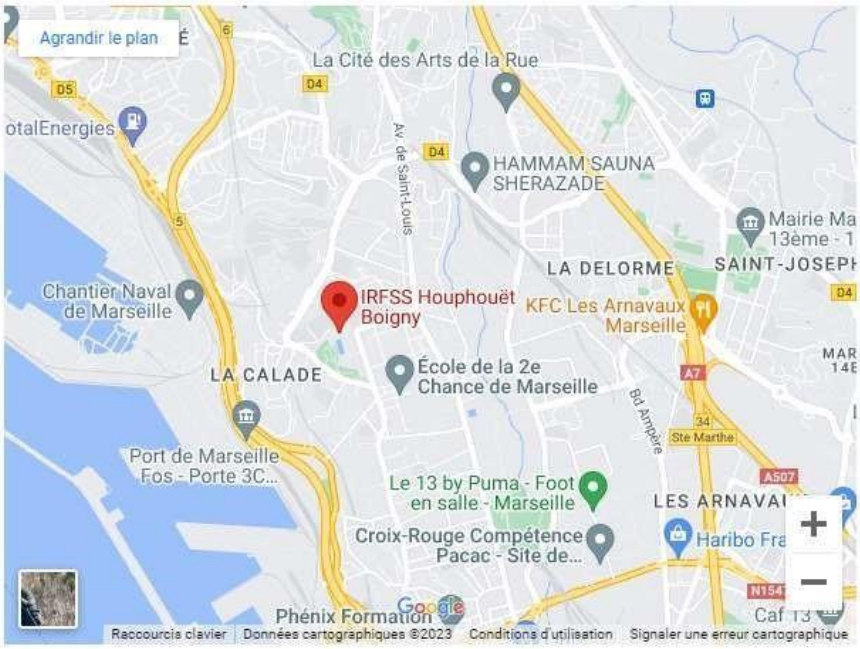
Echelle de 1 à 10	Note attribuée	Répartition
1	0	0%
2	0	0%
3	0	0%
4	0	0%
5	0	0%
6	0	0%
7	1	2%
8	13	23%
9	12	21%
10	30	54%
Total	56	100%

Accès à l'IRFSS Houphouët Boigny :

416 Chemin de la Madrague-Ville
13015 Marseille
L'accès au site est facilité par une proximité des transports en commun et des axes autoroutiers.

Transports en commun - Réseau RTM

BUS 70
Au départ du Centre Bourse ou du Métro Gèze
Arrêts
« Lycée La Calade » ou « Traverse Maritime »



Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat uniquement par mail :
secretariat.eibode-MT@ap-hm.fr